

QUELLES ÉNERGIES POUR DEMAIN ?

V. Protocole de Kyoto, Directives Européennes (Michel Lefeuvre, biologiste, ADSM)

❖ Le protocole :

- Traité ratifié le 16 mars 1998, date d'effet Février 2005 pour la modification de la Convention Cadre des Nations Unies applicable le 21 mars 1994.
- Ratifié par 156 pays à l'exception de l'Australie et des Etats-Unis qui ont produit en remplacement « La Charte des Verts Mondiaux » moins astreignante.
- Contenu : *TOUS les pays membres ont pour objectif de stabiliser la concentration de GES dans l'atmosphère à un niveau « empêchant toute perturbation anthropique dangereuse ».*
- Ils se sont collectivement engagés à prendre des mesures pour prévoir, prévenir et atténuer les causes de changements climatiques et en limiter les effets néfastes.
- Ils proposent un calendrier de réduction des émissions des *six GES* responsables du réchauffement climatique des 50 dernières années.
- Pour le Dioxyde de Carbone (CO₂) il y a **engagement** pour les 38 pays industrialisés d'une réduction de **5,2 %** d'ici 2012 **par rapport** aux émissions de **1990**.

❖ La Directive Européenne :

- En plus de ces engagements ambitieux, la Communauté Européenne a voulu se distinguer en rajoutant une couche : Elle a émis une directive demandant à tous de s'engager sur un pourcentage d'utilisation des énergies propres *pour la production électrique* bien que cette production ne soit pas la première à montrer du doigt, et que les sources varient considérablement d'un pays à l'autre.
- "On" s'est engagé sur des pourcentages de réduction allant de 18% (France) à 22% (Allemagne), ce qui a soulevé un certain nombre de contestations :
 - La France avait une obligation de ZERO ! C'est par solidarité que des sénateurs ont fait la promesse des 18%, sans même calculer que c'était irréalisable. Certains le réalisent aujourd'hui. Ces 18% sont *toutes origines confondues* et les marchands d'hélices anglo-saxons s'en sont emparés.
 - Ce qui sera extrêmement facile pour les plus mauvais (Grèce, Allemagne, Pays-Bas, Pologne), sera presque irréalisable pour d'autres (Norvège, Suède, France). Les meilleurs sont pénalisés comme toujours.
 - Des trust énergétiques internationaux, et leurs banquiers, inquiets de la baisse de la consommation pétrolière et des crises qui se profilent, ont trouvé là une manne inespérée pour satisfaire leurs actionnaires, car on va continuer à brûler du pétrole quand le vent baissera... Des éoliennes pour faire oublier l'Erika ? C'est raté !

❖ La suite :

- Depuis le premier colloque, les rumeurs d'obsolescence du Protocole de Kyoto se sont confirmés. Il a eu le mérite d'exister. Les dérives exploitées par des gens financièrement intéressés font que ce ne fut pas une totale réussite. L'intervention de l'UE n'a rien arrangé. Les dés sont faussés par l'amalgame entre "engagement moral" et soi-disant obligations, entre "énergies renouvelables" "énergies propres" et développement industriel de reconversion, entre CO₂ et GES (les six gaz à effet de serre), entre brûler du pétrole sur la route et allumer la lumière à la maison ...
- Différents lobbies, et le Lobby Eolien Industriel en particulier, ont exploité les méconnaissances du public et plus grave, celles des médias généralistes. Les scientifiques qui ont préparé ce colloque ont constaté lors de réunions publiques -toujours organisées par les promoteurs intéressés- que leurs questions posées avec précision trouvaient rarement réponse juste : Les argumentaires, au même titre que leurs éoliennes, manquaient de fondations.
- Enfin, une idéologie viscéralement anti-nucléaire a, par ses désinformations et sa langue de bois, miné le terrain des protecteurs de l'environnement et vulgarisé un nom qui de consonance scientifique a pris une consonance totalitaire quitte à changer de couleur, les profiteurs pourtant bien capitalistes, s'adaptent à toutes les couleurs. Comme quoi, les extrêmes se rejoignent un jour ou l'autre.
- Le contenu à la fois très dense et très bien documenté de ce colloque a fait que nous n'avons pas eu le temps d'aborder tous les aspects des énergies existantes, et il en apparaît chaque jour. Cela fera l'objet d'autres colloques, et sera ajouté à ce rapport à fur et à mesure.

Le plus regrettable dans tout cela, c'est d'entendre les "promoteurs" traiter les autres sources d'énergies renouvelables comme *concurrentes*, avec tous les défauts possibles, y compris la laideur (!) alors que la solution ne viendra que d'un système où chacun restera à sa place tout en respectant ceux qui sont différents, et surtout ceux qui les accueilleront.

Et ne parlons pas du Nucléaire, alors qu'il ne produit pas de CO₂, c'est lui qu'on veut remplacer en premier, quitte à ne jamais retraiter les déchets stockés, quitte à redémarrer les centrales à gaz fermées, quitte à tripler le prix du KW/h.

Toujours se rappeler :

" Il est urgent d'agir, il n'est pas urgent de détruire ! "

VI. Projet éolien sud-Essonne (Michel Lefeuvre, Jean-François Cloix, biologistes, ADSM)

Le Projet local ne viendra qu'à la fin, ce chapitre reste le chapitre essentiel car il nous touche directement, mais une base de connaissances est nécessaire pour comprendre l'argumentaire. Pour l'ADSM qui veille au suivi du dossier (et il change de jour en jour), il est, et restera notre plus grosse priorité, jusqu'à résolution.

Dans les meetings, une carte de l'Essonne sud est régulièrement présentée, mentionnant les points "choisis" par les ingénieurs-promoteurs, le plus souvent sans consulter les élus voisins, encore moins les habitants. La liste est mise à jour régulièrement.

Dans les différents débats auxquels nous avons participé, nous avons remarqué que les "cercles" tracés par des gens qui lisent plus ou moins bien les cartes, ne sont en fait que les "blancs" laissés par la DDE sur la carte (cliché ci-dessous) mentionnant les contraintes d'ordre aérien, urbain ou du Patrimoine.

Sur cette carte, on aurait demandé à un écolier de colorier les blancs qu'on aurait obtenu la même proposition. On a l'impression d'assister à un jeu électronique sur leurs ordinateurs.

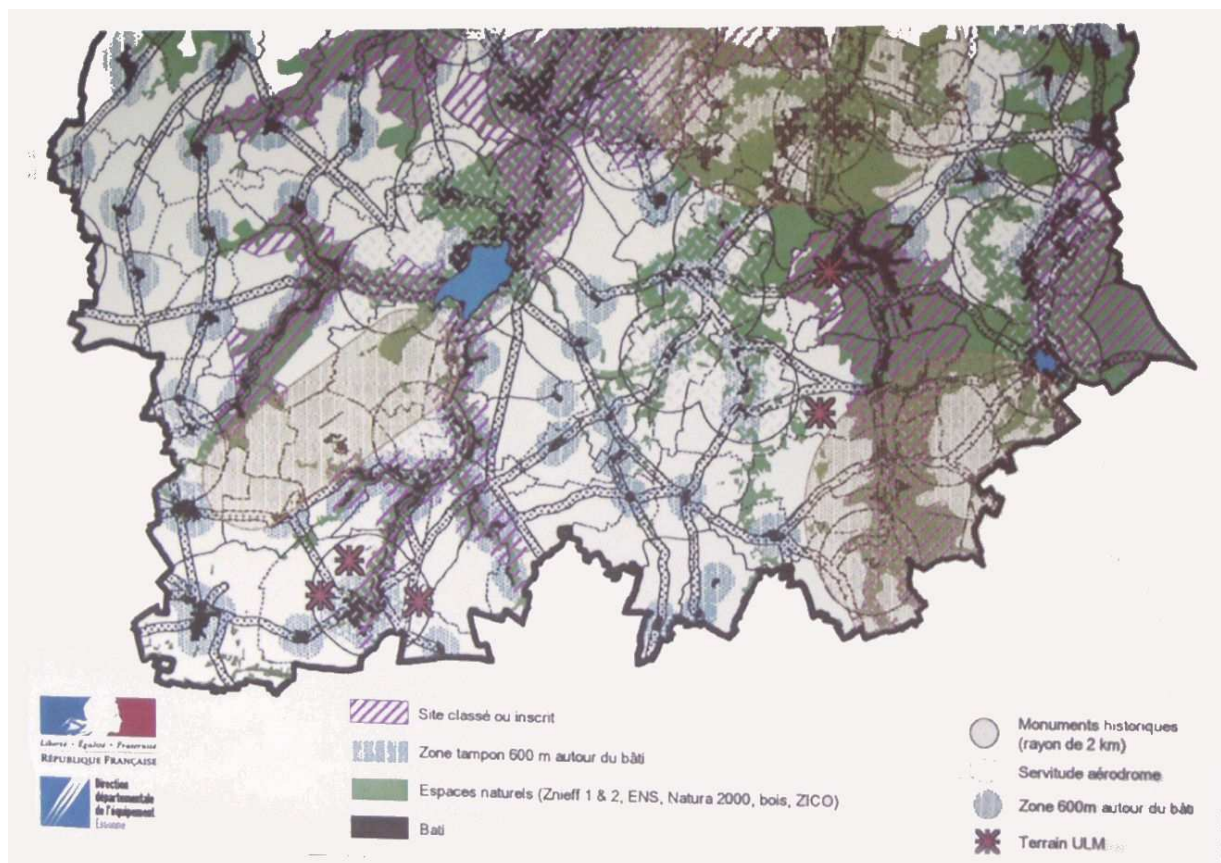
Pire, lors d'une réunion-débat en 2006, houleuse comme souvent, remplis de partisans aussi sourds qu'agressifs, un membre de notre association posa la question suivante:

" Sur ce territoire que vous avez choisi, vous voulez planter des pieux de 40m de profondeur, couler des blocs en béton armé de 300 à 500 m³, espacés entre-eux de 4 à 500 m... Connaissant la particularité du sol Stampien, quelles mesures de précautions allez-vous prendre en ce qui concerne les nappes phréatiques affleurantes caractéristiques de notre région ? "

Réponse de l'ingénieur: *" Euh ... c'est quoi ? ... De toutes façons, "on" procédera à des forages d'exploration ! "*

Autrement dit, "ON" avait choisi les yeux fermés, "ON" ne connaît même pas son sujet.

Bien sûr, nous avons entendu parler de rentabilité financière à terme toute la soirée, et là les chiffres étaient connus par coeur même s'ils sont faux, par contre, *pas un mot sur la protection de la planète ...*



Carte officielle des zones de contraintes DDE

C'est *elle* qui régit tout ce qui peut se faire et ne pas se faire en termes d'implantation et d'activités sur le Territoire.

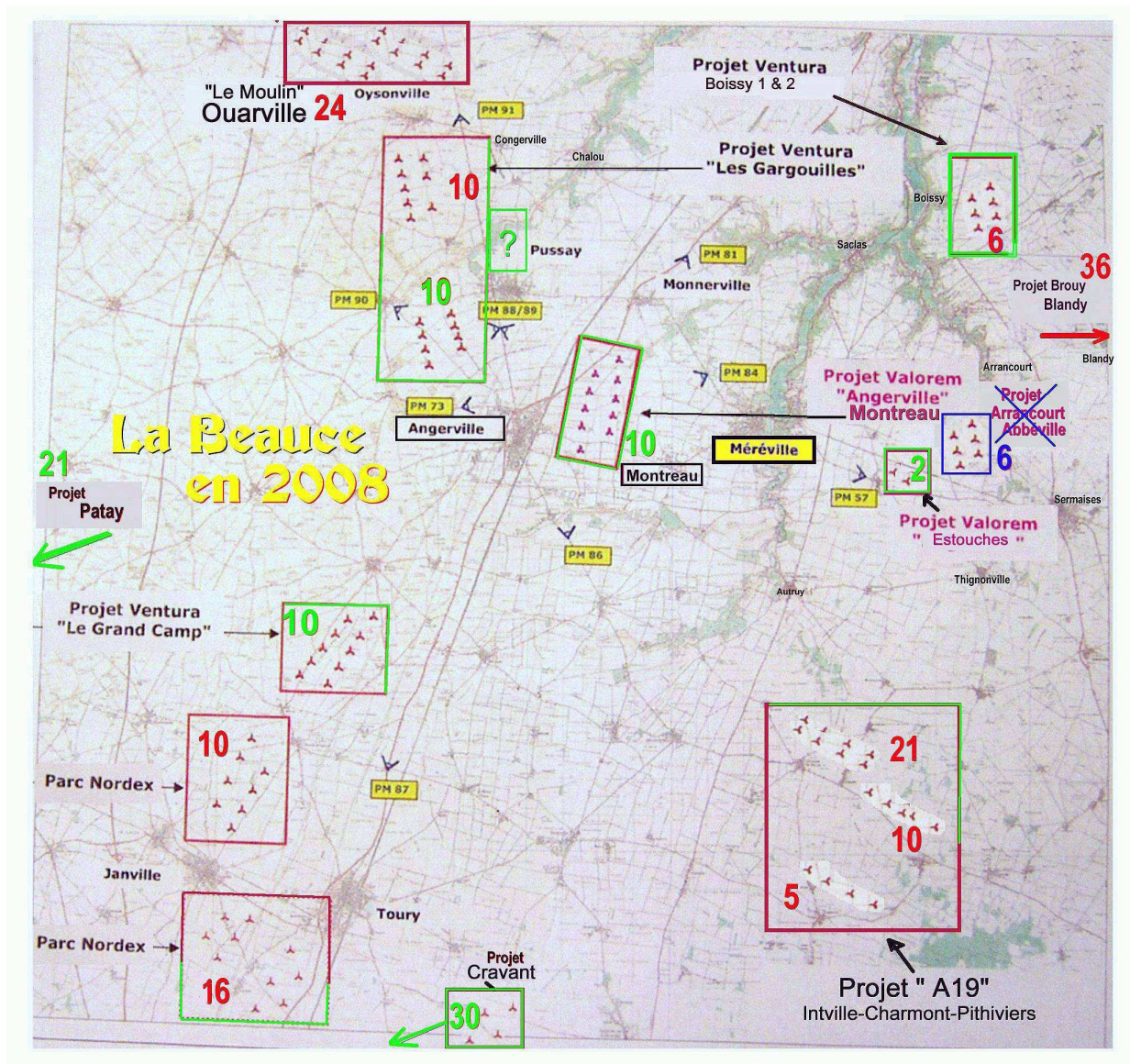
Dans ce contexte nous avons parfois l'impression qu'on joue à une bataille navale diabolique où les navires sont nos terrains à prendre. Sur le canton de Méréville, on constate que, si on laisse faire, nous allons être bien entourés, ... rien que 150 hélices autour de chez nous ! (80 déjà en place)

Chacune mesurant environ *la moitié de la Tour Eiffel*, nous sommes bien loin du panorama Beauceron si cher à Charles Péguy.

Cela ressemble étrangement à un plan de débarquement ... mais non, ce n'est pas Omaha Beach, c'est la Beauce !

❖ **Sur la région autour de Méréville**, dans le sens des aiguilles de la montre, on a les projets suivants : (fin 2007)

- ✚ Etampes "La sucrerie", 3 éoliennes. **Abandonné**
- ✚ Boissy la Rivière "Butte de l'Orme", 6 éoliennes.
- ✚ Arrancourt "Gd Villiers" 6 éoliennes. **Abandonné**
- ✚ Blandy - Brouy 36 éoliennes. **en cours**
- ✚ Sermaises – Estouches 2 à 6 éoliennes **projet**
- ✚ Intville - Charmont – Pithiviers "A19" 36 éoliennes **permis déposé, dont 5 déjà installées !**
- ✚ Cravant - Epieds 30 éoliennes.
- ✚ Janville – Toury, "Nordex - Grand Camp" 36 éoliennes **dont 28 déjà installées !**
- ✚ Barmainville- Rouvray , 10 éoliennes. **permis déposé**
- ✚ Gommerville- Pussay, 10 éoliennes sur le 28 **permis déposé. projet sur le 91 ???**
- ✚ Oysonville "Les Gargouilles", 20 éoliennes. **en cours**
- ✚ Ouarville "le moulin" 10 éoliennes prévues, mais ... **24 déjà installées !**
- ✚ enfin, cerise sur le gâteau : **Angerville-Montreau** 10 éoliennes **permis déposé**



Le projet Angerville - Montreau :

<< Mon Village à l'heure éolienne >>

Ce n'est pas sérieux !

Prévue aux Plans d'Occupation des Sols, puis PLU (Plan Local d'Urbanisme) par la Municipalité d'Angerville, mais *pas* par celle de Méréville, la "zone d'étude" établie en 2004 en collaboration avec les promoteurs, a été déplacée à trois reprises toujours vers l'est, suite aux mesures dites "de gisement" se rapprochant ainsi de plus en plus de nos hameaux.

En confrontant le plan publié dans le Journal Municipal d'Angerville fin 2006 avec la carte IGN® originale qui fut utilisée, nous avons eu la surprise de constater que l'étude faite par le promoteur et cette Municipalité inscrivait la zone prévue ... aux 4/5° sur Méréville ! Le remembrement étant passé par là, nous avons remarqué que les éoliennes aux emplacements "choquants" pour nous, n'avaient pas besoin de bouger et se retrouvaient soudain sur Angerville, sans modification, donc "on" savait avant ...

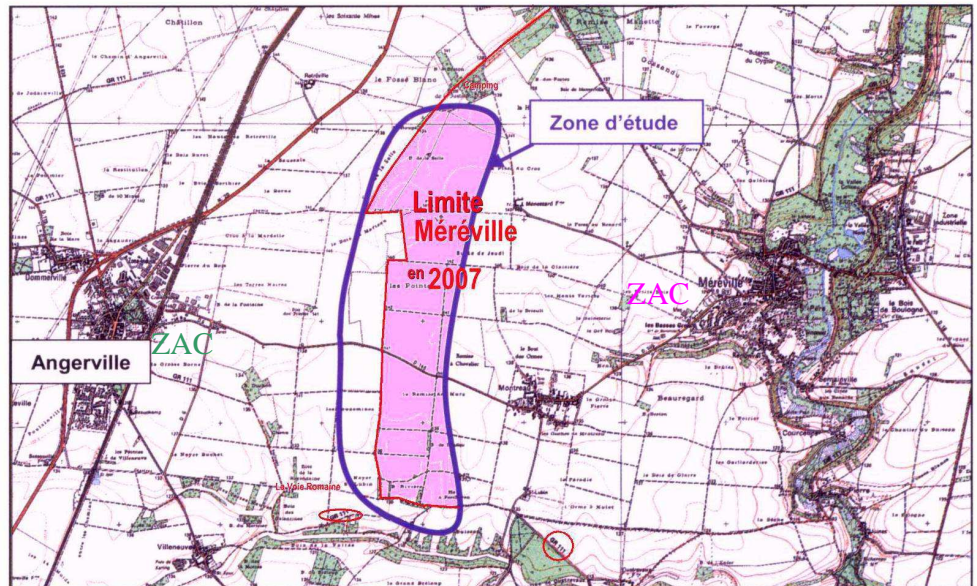
Bulletin Municipal d'Angerville - Sept 2006 (N° 57) Les annotations en rouge sont de source ADSMe

POURQUOI UN PROJET À ANGERVILLE ?

Afin d'identifier les sites les plus propices à l'im-

plantation d'éoliennes, VALOREM a mené une analyse sur l'ensemble du territoire du sud de l'Essonne. Cette étude a pris en compte des contraintes techniques (gisement éolien, raccordement électrique, contraintes aéronautiques) et des caractéristiques environnementales (distance aux habitations, paysage et patrimoine, zones écologiques protégées).

VALOREM a ainsi identifié une zone d'étude à Angerville :



Note de l'ADSMe: **FAUX ! Seule la zone située à gauche de la ligne rouge (limite 2007) se trouve sur Angerville !**

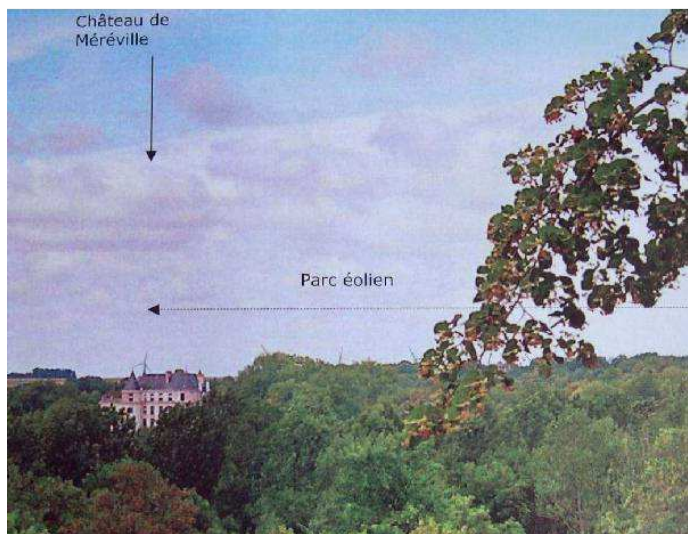
Ensuite, la "zone" se déplaça à nouveau à gauche pour cause de limite territoriale ... laissant une seule rangée de 5 éoliennes sur la zone initiale "d'étude" donc à **soixante mètres de la limite** ! Lorsque l'on sait que la hauteur est de 140 m on peut être surpris. La présence d'un gazoduc haute pression dans la zone surprend aussi, l'ignorance du passage du célèbre GR 111, de la voie romaine, et des vestiges gallo-romains de la Remise des Murs dénote le peu d'intérêt des prospecteurs sudistes pour notre région.

Il est amusant de voir que la deuxième rangée (car "on" veut en vendre dix) ... on se retrouve en-dehors de la zone "techniquement" définie comme "de développement éolien". Pas sérieux lorsque l'on sait que le vent est en moyenne à 23 km/h !

La "zone de tranquillité" minimum conseillée, de 1500m, n'est respectée ... que du côté des promoteurs ! Le Camping du Bois de la Justice, lui, est en plein dedans, avec une zone de bruit de 33dB (dixit Valorem) . Montreau est à 700m. La perspective du Parc et du Château, si belle depuis la Tour Trajane, est directement affectée, à tel point que pour le photomontage (obligatoire pour le permis), il a fallu "inventer" une branche d'arbre bien placée ! (Voir plus bas, le document original du promoteur déposé en mairie).

De tous côtés, les profils paysagers sont détruits, y compris les plans de vues imaginés par Hubert Robert pour son parc romantique. Après tant de tapages et tant d'argent public dépensé pour un "sauvetage" en grande pompe, nous sommes surpris du silence que garde la Présidence du Conseil Régional, par ces temps qui courent ... les adhérents apprécieront.

Montages réalisés par le promoteur et rendus publics lors de l'enquête du même nom (Déc. 07)



Lorsque l'on compare la hauteur du petit bois sur le plateau avec l'éolienne voisine (140 m!) on peut se poser des questions quant à l'échelle du croquis. Le point d'observation, qui est décrit par le promoteur comme "un point de vue quelconque dans un lotissement" n'est autre qu'une des trouées voulues par Hubert Robert dans le Petit Parc !

Les 9 autres éoliennes, un peu plus grandes (on se demande pourquoi) ont-elles, besoin d'une branche providentielle. Qu'en sera-t-il après les élagages ? après la chute des feuilles ? Pourtant le parc romantique est si beau en Automne ...

Et la Tour Trajane ? Ayant perdu l'intérêt de l'ascension en haut de ses 33 mètres, sera-t-elle fermée aux touristes ?

Le charmant village de Monnerville dont le profil en arrivant de Paris est si caractéristique, est présenté ici comme une friche hérissée de ferrailles. C'est ce que les visiteurs se rendant en Beauce devraient découvrir en 2008 si l'on laisse faire ...

On dit que les éoliennes sont visibles à 10 km, le promoteur est fier de faire remarquer qu'on en voit sur tout l'horizon ... Nous en Beauce, on préfère les pierres anciennes et les arbres.

Guillerval, autre site de caractère a réussi l'exploit de faire cohabiter modernité (l'aviation) avec histoire (Basilique, Cressonnière). Le plateau est loin, pourtant elles seront partout ! Bien visibles sur la crête, sans doute gênantes pour les avions.

"On" a mis en avant plan des fils électriques, comme pour dire "on" n'est pas les seuls. Disons simplement que si un



promoteur qui fait usage de tels artifices (la branche, les fils, la brume) pour améliorer son dossier, on peut penser que le résultat final sera bien pire que ces croquis "intéressés" pour gens naïfs.

" Quand on vient vous expliquer que le prix de revient du Kw/h éolien ne sera guère plus élevé que ce que vous coûte en moyenne le Kw/h domestique livré par EDF, lorsqu'on vous assure qu'un petit parc éolien produira autant qu'en consomme la ville de Bordeaux, la question qui se pose est d'une limpide clarté:

- A-t-on affaire à un bétien ou à un imposteur intéressé ?"

M. Marcel Boiteux, ex-PDG d'EDF, jan. 2007



VII- Conclusion Générale (Guy Desmurs, Président de l'ADSMe)

L'avenir de la planète dépend de l'effort et de la prise de conscience que chacun d'entre-nous consentira à faire. Cependant, le principe "NIMBY" (Not in my Back Yard), ou en Français " Oui mais pas derrière chez moi " fera que l'on puisse adhérer à ces efforts, à *condition* qu'ils soient faits par les autres, et chez les autres, **pas chez soi**.

C'est l'outil principal de la désinformation égoïste ou intéressée, assorti d'une compensation financière **pour soi**. Or, si des efforts sont absolument nécessaires ils doivent venir de tous et pas de certains désignés pour enrichir les autres !

L'implantation de parcs éoliens en certains lieux ferait partie de ces efforts, hormis qu'ils représentent pour certains, *un facteur d'enrichissement* qui constitue une dérive des directives européennes :

produire localement en cas de besoin, oui...
enrichir les trusts internationaux, alors qu'on est autosuffisant, non !

Pour cela, on n'a pas besoin en Beauce de 150 éoliennes et leurs centrales thermiques rattachées.

Il existe d'autres moyens de produire de l'électricité propre, mais ceux-ci ne permettent pas forcément un rapport financier important pour les promoteurs (fossiles, publics ou privés), en mal de reconversion, ni pour leurs actionnaires, leurs banques, et leurs industries de sous-traitance.

... Or, *qui* entend-t-on dans les débats publics ? ... des financiers et des gestionnaires !

Il fallait bien donner la parole aux hommes de la Science.



Merci à tous pour votre présence à ces soirées constructives qui vont forcément en appeler d'autres.
Merci à tous les élus et "officiels" pour leur présence, à ceux qui nous ont apporté leur soutien, merci aux municipalités pour le prêt des salles, pour leur accueil, merci aux journalistes pour leurs comptes-rendus et leur objectivité, merci aux scientifiques qui n'ont pas compté leur temps ni leur énergie ...
Cette énergie-là au moins, elle sera renouvelable, nous en sommes sûrs !

L'ADSMe.

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique, pour la Sauvegarde de Méréville et ses environs.

Résumé:

Quelles énergies pour demain ?

... Tel est le titre de la série de colloques nés à Méréville, étendus aux environs, à l'initiative de l'ADSM. Les intervenants scientifiques étant soit extérieurs (Ecole des Mines, Alstom ...), soit internes à l'ADSM (Biologistes, Rech. médicale, ingénieurs).

Les Gaz à Effet de Serre : L'activité humaine en génère de façon croissante depuis le début de l'ère industrielle. Parmi les six principaux, le plus néfaste est l'excédent de gaz carbonique (CO₂) produit par la consommation des énergies fossiles. Cette consommation qui représente une dépense annuelle pour la France de 35Milliards d'€, est en perpétuelle augmentation depuis plus de 30 ans.

Les réserves d'énergies fossiles comme le pétrole ou le gaz, sont assez importantes et pourraient être évaluées à environ 200 ans sur la base d'une consommation stabilisée par rapport à l'année 2000. Cette stabilisation n'est cependant pas possible du fait de l'émergence de pays en voie de développement et de la demande croissante par les pays industrialisés.

Les scientifiques estiment que l'augmentation des émissions de CO₂ va inexorablement se traduire par une augmentation moyenne de la température terrestre de 2 à 5°C. Un tel réchauffement aura des conséquences climatiques, sociales, géographiques, politiques, et économiques insoupçonnées. Si aucune mesure n'est prise, nous subissons dans les 50 années à venir un changement climatique identique à celui qui s'est produit lors des grands bouleversements antérieurs. La différence essentielle est l'échelle du temps : *50 ans* par rapport à *des millénaires*. Ce qui veut dire qu'il est urgent d'en prendre conscience et de réagir afin de limiter les émissions surtout pour le CO₂, tout en permettant un développement harmonieux des pays en voie de développement et le maintien du niveau de vie des pays industrialisés. Pour cela, il faut distinguer les cibles les plus productrices de CO₂ : transports, bâtiment, grandes métropoles, des autres activités humaines générant moins de CO₂ : agriculture, industrie. Le débat sur les énergies renouvelables, comme le bois, l'hydraulique, le solaire ou l'éolien, ne touche hélas *que* la production électrique et ignore donc le premier et principal acteur: *les transports, et même le second: le chauffage !*

Où se situe l'énergie nucléaire ? Cas unique, l'électricité d'origine nucléaire en France représente 85% de l'énergie produite. La France, indépendante sur ce point, est référence mondiale, et sa facture énergétique serait de *3 à 5 fois plus élevée* sans cette énergie nucléaire. Quelques remarques sur cette source : c'est une énergie *fossile* qui ne produit *pas de gaz à effet de serre*, elle est considérée comme une énergie propre, malgré les résidus générés qu'il faut stocker en attendant un retraitement.

Les énergies renouvelables : Elles présentent souvent l'inconvénient de ne pas être productives de façon continue.

L'énergie solaire photovoltaïque permet de générer de l'énergie électrique à partir de cellules photosensibles, qui alimentent directement le réseau électrique. *L'énergie solaire* thermique, est basée sur le principe de l'absorption de la lumière dans un "radiateur", chauffant un circuit d'eau, dont la circulation permettra de chauffer l'habitation. Elles fonctionnent même avec un ensoleillement moyen.

L'énergie éolienne est basée sur la force du vent qui entraîne la rotation de pales, actionnant un alternateur générant ainsi de l'électricité. Une éolienne ne fonctionne que pour des vents constants, ni trop faibles, ni trop forts, hors de cette zone, elle est inopérante. Depuis leur création, la taille des éoliennes a augmenté, la faiblesse du rendement d'une éolienne (environ 30% du temps) peut être ainsi partiellement compensée. Les plus grandes éoliennes mesurent 140 m, en bout de pale, pour une puissance nominale théorique de 4,5 MW. L'installation de dizaines d'éoliennes de grandes tailles sur un parc industriel de grande surface, permet donc d'envisager la production d'électricité "nationale" qui intéresse EDF. La production d'électricité, difficilement transportable et ne pouvant être stockée, doit être continue : pour compenser les moments inefficaces, le démarrage d'une centrale thermique est nécessaire. En conséquence, l'économie en émission de gaz à effet de serre soi-disant offerte par la "ferme éolienne" est annulée par le démarrage de la centrale de compensation.

Les énergies renouvelables disponibles sur terre représentent pour le solaire 130 000 fois la consommation énergétique mondiale actuelle, les vents quant à eux représentent 2000 fois cette consommation. C'est dire si ces sources ont un grand potentiel, cependant, leurs mises en œuvre bouleverseront nos habitudes et nos paysages, car elles sont inconstantes.

Premières conclusions : 1) Si rien n'est fait pour changer nos habitudes de consommation énergétique, la planète court à la catastrophe écologique ; 2) la mise en œuvre d'énergies fiables non (ou très faiblement) génératrices de gaz à effet de serre est urgente ; 3) le développement de nouvelles sources d'énergie non polluantes, est un impératif. Cependant, ces objectifs doivent être *atteints honnêtement*, c'est-à-dire sans que certains promoteurs d'énergies fossiles ne s'enrichissent encore à partir de mensonges ou scénarii écologiques justifiant leur reconversion dans les énergies lucratives au détriment d'autres plus efficaces mais non génératrices de profits, mais ignorant surtout l'efficacité d'une simple campagne d'économies d'énergie, type "Chasse au Gaspil" qui ne les arrangerait pas.

Deuxième conclusion : Si tout est fait de manière anarchique, uniquement pour le profit, par ceux qui portent la responsabilité des erreurs du passé, et sans responsabilisation du consommateur, on va *aussi* à la catastrophe écologique.

Le protocole de Kyoto, (toujours ignoré par les USA et l'Australie), et les directives européennes incitent, voire obligent, les états à produire 18-22% de leurs énergies d'origines renouvelables, oubliant que tous les états ne sont pas logés à la même enseigne : les efforts nécessaires pour atteindre cet objectif ne seront pas équivalents pour la Pologne, qui produit 100% de son électricité à partir d'énergie fossile (houille), ou la France, dont 15% de l'énergie provient déjà du renouvelable (sans éoliennes). Pour atteindre l'objectif souhaité par Bruxelles, la France aurait peu d'effort à faire, pourtant, cela n'empêche pas la propagande pour l'installation de zones industrielles de production dans nos campagnes, lucratives pour les trusts de l'énergie, désastreuses pour notre cadre de vie.

La plaine de Beauce bien que située en quatrième zone des vents, constitue un site potentiel désirable, par l'étendue et le prix de ses terrains : les promoteurs ne s'y sont pas trompés ! Sur le sud-Essonne, en Eure-et-Loir et Loiret, plusieurs sites ont été prospectés espérant y placer quelques 150-200 grandes éoliennes. Des sites sont en place (env. 80 moulins), et des projets avancés sont près de nous. Celui d'Angerville nous guette. En effet, il prévoit l'implantation de six à dix éoliennes de 140m en limite des communes d'Angerville et de Méréville, de Monnerville, d'autres suivront.

En conclusion, l'avenir de la planète dépend de l'effort et de la prise de conscience que chacun consentira, ce n'est donc pas le moment de laisser faire n'importe quoi, par n'importe qui, par démagogie ou par intérêt comme *La Montagne qui accoucherait d'une Souris !*